

Chapitre 4

Comment devenons nous des acteurs sociaux ?

La socialisation est un processus qui permet à l'individu d'apprendre et d'intérioriser les normes et les valeurs, les façons d'être et de penser, propres à la société dans laquelle il vit.

La création et la transmission des fondements du lien social sont assurées par un ensemble de mécanismes constituant la socialisation.

1 La socialisation

La socialisation désigne l'acquisition par les individus des valeurs et des normes de la société dans laquelle ils vivent.

Le système de valeurs et de normes transmis par la socialisation forme ce que les sociologues appellent la culture.

Les **valeurs** sont abstraites, constituent les idéaux d'une société ; elles guident les « bonnes manières de penser », d'être et d'agir. Cohérentes entre elles et hiérarchisées, les valeurs forment un système. Le respect des valeurs est rendu possible par l'existence d'un ensemble de normes cadrant les comportements.

Les **normes** traduisent les valeurs en lois, en règles de conduites ou simplement en principes que l'on doit respecter dans ses façons d'être et d'agir pour que les actes individuels respectent le système de valeurs. Les normes sont concrètes.

Politesse est une valeur, dire bonjour est la norme.

Propreté est une valeur, se laver est la norme.

La socialisation est un processus (un processus s'étale dans le temps ; la retraite nécessite une adaptation. La socialisation se poursuit tout au long de l'existence) par lequel chaque individu forge son identité et sa personnalité tout en s'intégrant à son environnement social. Sous des formes variées, la socialisation se concrétise en un apprentissage et un ajustement qui se poursuivent durant toute la vie. Elle est, au moins en partie, une contrainte exercée sur l'individu par le cadre social.

Elle s'effectue selon des modalités variables en fonction :

- de l'époque : socialise-t-on au XXI^e siècle comme au XIX^e ?
- de l'espace : socialise-t-on en Europe comme en Afrique ou en Asie ?
- du groupe social : socialise-t-on de la même manière chez les ouvriers et chez les cadres ?

Pour **Durkheim**, la socialisation est essentiellement considérée comme un apprentissage par conditionnement : la société produit des individus conformes à ce qu'elle est et à ce dont elle a besoin.

L'**approche interactionniste**, inspirée par **Weber**, privilégie au contraire le rôle d'acteur des individus. L'individu participe activement (il ne la subit pas) à sa

propre socialisation, tout en jouant ses divers rôles ; il construit et préserve sa personnalité pour pouvoir s'adapter quand surgissent des conflits de normes dans la vie sociale.

De nombreuses instances contribuent à la socialisation : on parle d'agents socialisateurs ou d'instances socialisatrices. Il s'agit de la famille, de l'école, de l'entreprise, de la religion, du groupe de pairs, de la télévision.

La famille est sans doute l'agent socialisateur fondamental. Elle transmet des valeurs, des normes et des habitudes à travers une multitude de pratiques et d'échanges quotidiens. Elle contribue à transmettre le langage, la politesse, la solidarité ...

L'école joue un double rôle essentiel, non seulement en transmettant des connaissances, mais aussi des valeurs et des règles de conduites (arriver à l'heure, bien se tenir, éteindre son portable ...).

Le travail contribue grandement à la socialisation dans les sociétés modernes dont il est une des valeurs centrales (encore que si chômage ou emploi précaire ...). L'emploi normalise les individus en leur permettant d'avoir un revenu, un rôle, une place et crée une multitude de relations hiérarchiques, techniques ou amicales.

Les religions interviennent également même si leur poids s'est affaibli dans les sociétés contemporaines.

Les groupes de pairs exercent aussi une fonction socialisatrice : groupes d'âge, groupes professionnels, sportifs, politiques, syndicaux.

D'autres agents interviennent dans la société en véhiculant des modèles. C'est en particulier le cas des médias et plus spécifiquement de la télévision si intensivement regardée dès le plus jeune âge.

On peut distinguer **deux** catégories d'agents socialisateurs : ceux pour qui la socialisation est un but en soi (explicitement socialisateurs), et ceux qui socialisent sans que ce soit leur objectif (implicitement socialisateurs). L'école est de toute évidence un agent explicitement socialisateur, alors que les médias ou les entreprises sont des agents implicitement socialisateurs.

Les moyens de communication de masse, notamment la télévision, tirent leur efficacité de leur capacité à suggérer, voire imposer des valeurs, des normes et des modèles en s'appuyant sur des effets spectaculaires sans que ce soit toujours explicite (l'image frappe ...).

L'enfance et l'adolescence sont des moments de la socialisation primaire marqués par des apprentissages fondamentaux aussi bien d'un point de vue individuel (chacun apprend qui il est, comment il s'appelle, qui l'entoure ...) que social (il acquiert le langage, les règles de politesse, les normes de comportement ...). L'éducation dans la famille, à la crèche, à l'école est une dimension essentielle de cette phase, mais les groupes de pairs (fratries, camarades de classe, copains ...) et les médias (télévision, cinéma, presse) prennent progressivement de l'importance.

L'adolescence, phase de socialisation très importante, est marquée par l'entrée dans une vie sexuelle, et la préparation d'engagements professionnels, civiques et familiaux. On y apprend à adapter ses comportements au rôle que l'on tient en fonction du statut que l'on occupe.

Les adultes connaissent une socialisation secondaire qui passe notamment par le monde du travail et divers engagements citoyens.

La vieillesse marque une rupture souvent difficile puisque l'individu perd son statut et son identité professionnels, ce qui provoque parfois une crise (dépression...). La vie associative contribue à socialiser ces personnes qui vivent de plus en plus longtemps dans l'indépendance physique et financière.

La socialisation se déroule tout au long de l'existence, mais elle est particulièrement intense lors de l'enfance. Le psychosociologue Piaget, l'anthropologue Mead et le fondateur de la psychanalyse Freud ont particulièrement étudié ce phénomène.

Pour Piaget (1896-1980) la socialisation s'effectue dans un double mouvement d'assimilation et d'accommodation. Par l'assimilation, l'enfant soumet le monde extérieur à ses structures mentales et affectives. L'accommodation consiste pour l'enfant à adapter ses structures mentales au monde extérieur.

Cette construction de la personnalité d'un individu s'effectue de manière interactive, c'est-à-dire dans le cadre de relations réciproques entre l'individu et la société. Mead (1863-1931) a mis en évidence l'importance de l'apprentissage des rôles sociaux dans la formation de la personnalité de l'enfant. Cet apprentissage se réalise dans le cadre des jeux. L'enfant joue d'abord librement avec lui-même en s'inventant un personnage imaginaire qui lui permet de jouer le rôle des ses proches. Vers 3 ans, notamment à l'école maternelle, il s'engage dans des jeux réglementés (football : le goal doit rester dans ses « cages ») dans lesquels il est contraint à la fois d'intérioriser des règles et de se représenter comme faisant partie d'un ensemble (l'équipe). L'enfant se découvre ainsi comme membre d'une collectivité réglementée en même temps que comme individu singulier. De ce fait il accède vraiment à la personnalité sociale.

De plus la socialisation recèle une dimension affective incontestable. Freud (1856-1936) a montré l'importance de l'identification des enfants à leurs parents dans leur formation psychologique et sociale. Cette identification ne se fait pas sans conflit ; c'est le complexe d'Édipe, contraint de se séparer de sa mère dont il est amoureux pour ressembler à son père (rôle masculin), le petit garçon éprouve des sentiments ambigus à l'égard de ce dernier. D'une part il ressent de l'admiration et de l'amour pour son père, d'autre part il vit avec lui une forme de rivalité par rapport à sa mère.

L'objectif essentiel de la socialisation réside dans l'adaptation des individus à la société dont ils sont membres. Néanmoins des phénomènes d'inadaptation et de contestation sociale qualifiés de déviance (la délinquance) ou d'innovation (la libération sexuelle des années 60-70 par exemple) existent toujours parallèlement.

2 La régulation et le contrôle social

L'existence d'un système de valeurs et une socialisation efficace ne suffisent pas à assurer un fonctionnement social cohérent. Une société n'est jamais à l'abri de crises, de conflits et de déséquilibres. Il s'agit de mettre en place un ensemble de mécanismes de régulation et de contrôle social dont le rôle est d'assurer la continuité de l'ordre social.

La notion de contrôle social renvoie au **holisme de Durkheim**, celle de régulation sociale à l'interactionnisme de **Weber (individualisme méthodologique)**; les deux notions sont proches, mais les règles sont-elles imposées ou résultent-elles d'un dialogue, d'un consensus ?

L'affaiblissement des règles sociales peut mettre en péril la cohésion et l'équilibre de la société. Cela justifie la nécessité de maintenir le lien social à travers la régulation sociale.

La **régulation sociale** correspond à l'ensemble des moyens qu'utilise une société pour sauvegarder la cohésion sociale (niveau macro-social). Avec la régulation, l'ordre social est obtenu en changeant les règles par le conflit ou la négociation. Les règles macro-sociales qui organisent la vie collective sont généralement classées en fonction de leur degré de formalisation (le droit est plus formalisé que les « bons usages ») et du degré de prévisibilité de la sanction en cas de transgression. De façon codifiée, les lois (normes juridiques) précisent ce qui est interdit, énoncent des obligations et indiquent les sanctions encourues. Les usages (normes sociales) sont moins formalisés : aucun texte ne vous force à dire bonjour quand vous entrez quelque part ; aucun texte ne vous indique s'il faut serrer la main, embrasser ou hocher la tête ... puisque cela varie d'une société, voire d'un groupe social à l'autre. Nulle sanction formelle n'est prévue, mais celui qui ne dit jamais bonjour risque d'être ignoré, mis à l'écart.

La régulation sociale ne se limite pas aux sanctions car le lien social ne peut reposer sur la seule peur. Une société unie et cohérente suppose une intériorisation des règles de la vie en société et des fins collectives.

Durkheim insiste pour cette raison sur l'importance que jouent à cet égard la religion, les rites et les fêtes.

L'existence de sanctions régulatrices montre que la société pratique un contrôle sur les individus qui la composent.

Le contrôle social est constitué de l'ensemble des pressions implicites ou explicites, qu'exerce la société pour amener les individus à se conformer aux normes. L'ordre social résulte du respect de règles déjà données et qui s'imposent à tous.

Aucun mécanisme spontané ne suffit à réguler les comportements sociaux. Pour éviter le désordre, les sociétés confient un rôle de contrôle de la vie sociale à différentes institutions (famille, police, religion, justice ...).

Le regard des autres, la pression morale participent également au contrôle social.

Les sociétés modernes soumettent les individus à de nouvelles formes de contrôle plus indirectes sous la forme de surveillance (caméras de vidéosurveillance). Toute société fixe des limites et contrôle leur respect ; pour autant il est impossible d'éviter diverses formes de déviance, de marginalité, voire de rupture du lien social.

Qu'il s'agisse d'originalité, de délinquance, il existe toujours des individus et des groupes vivant à la marge de la société. Leurs liens avec les autres sont plus ou moins relâchés. Le « vivre ensemble » est alors en péril puisque certains se retrouvent en situation d'exclusion.

Des réponses collectives doivent alors être trouvées afin de (ré) intégrer les personnes en difficultés, de reconstruire un lien social efficace et protecteur pour les plus faibles (chômeurs, pauvres, personnes isolées) et de sanctionner les actes ne respectant pas plus ou moins volontairement les normes communes. La recherche des réponses interpelle à la fois :

-
- L'État dans ses fonctions socio-économiques (Etat providence) et dans ses fonctions régaliennes (en latin *rex, regis* :le roi), la justice et la police,
 - Les citoyens comme électeurs (votant pour telle ou telle politique) et comme contribuables (finançant les dépenses publiques),
 - Différentes organisations sociales (écoles, entreprises, associations . . .) dont l'action devrait permettre l'intégration de tous par l'éducation, l'emploi, la solidarité.